

Interview de Pierre-Yves Dumez, délégué à la CNG depuis 2011



Remise en avril 2018, au colonel Vercellone, commandant le groupement des Pyrénées-Atlantiques, d'une trousse de fausses plaies financées par la CNG pour l'équipe pédagogique de secourisme commandée par l'adjudant Quillot, en présence de Jacques Lbourdette, délégué retraité départemental.

Comment vous avez connu la Caisse Nationale du Gendarme ?

Comme une grande majorité de gendarmes incorporés il y a maintenant plusieurs années, j'ai découvert la CNG-MG en école de gendarmerie à Chaumont. À cette époque-là, la CNG-MG assurait tant la couverture mutuelle santé, que l'action sociale.

Quand avez-vous adhéré à la Caisse Nationale du Gendarme ?

Mon adhésion à la Caisse Nationale du Gendarme remonte à l'année 1991, lors de mon incorporation à l'école des sous-officiers de gendarmerie de Chaumont, soit quelque 27 ans.

Pourquoi avoir adhéré à la Caisse Nationale du Gendarme ?

Je me rappelle qu'à l'époque un gendarme était intervenu lors de notre formation, pour nous expliquer l'esprit de solidarité intergénérationnel que représentait la CNG. L'adhésion était donc pour tous pratiquement systématique.

Quel est votre parcours au sein de la Caisse Nationale du Gendarme ?

Au contact d'un camarade actif, déjà délégué auprès de la CNG, en 2011 après avoir adressé ma candidature au siège de Montrouge, j'ai eu l'occasion de devenir représentant actif. Après avoir bénéficié d'un stage de formation au siège de Montrouge et avec l'arrivée de l'intranet, je suis rapidement devenu un communicant pour mettre en valeur notre mutuelle. Ayant été élu président de catégorie au sein de la compagnie de Dax, puis président des personnels militaires successivement sur les compagnies de Dax et Mont-de-Marsan, puis conseiller concertation au niveau du groupement de gendarmerie des Landes et membre suppléant du Conseil de la Fonction Militaire Gendarmerie, j'ai multiplié les contacts au cours desquels je n'ai jamais cessé de rappeler l'existence de la CNG et l'intérêt qu'elle représente pour notre communauté.

En 2014, je suis devenu délégué actif, puis en 2017 dans le cadre du dernier scrutin, j'ai été maintenu dans mes fonctions de délégué, puis élu au poste de président de la commission régionale Aquitaine.

À ce titre, je me charge d'animer le réseau des élus de la région et reste très actif, avec le soutien des commandants de région. Ainsi depuis maintenant 3 ans, j'interviens lors des stages de formation des nouveaux conseillers concertation de la région qui me servent de relais, puis également lors de la journée des futurs retraités.

Qu'est-ce que la Caisse Nationale du Gendarme vous apporte ?

Dans un monde de plus en plus individualiste, la CNG apporte un maillon de « la force humaine » de notre institution. Mon altruisme, souvent remarqué par mes autorités militaires et judiciaires, bénéficie depuis 2011 aux adhérents de la CNG. Ces contacts courants pour renseigner, aider, soutenir ou accompagner des adhérents me permettent également de faire des propositions d'évolution des aides.

Quelles sont les raisons de votre engagement comme délégué à la Caisse Nationale du Gendarme ?

Comme je l'ai indiqué précédemment, nous vivons dans un monde de plus en plus individualiste. Loin de cette idée et après de longues années d'adhérent, c'est tout naturellement que je me suis engagé au sein de la CNG, pour, à mon tour, être le relais entre adhérent et la mutuelle.

Quelles sont vos missions en tant que délégué ?

Dans un premier temps, un délégué, élu et représentant des adhérents, se doit d'être au contact de ces derniers. Ainsi, en Assemblée Générale, il porte la voix des adhérents qu'il représente.

Les différentes actions déjà décrites, les liens étroits avec le chef du district social de la région et la rédaction d'un bulletin régional avec les contacts locaux, transmis à tous les personnels de la région, contribuent à resserrer les liens des personnels actifs avec la mutuelle.

Depuis cette année, l'UNPRG et la FNRG ont sollicité mon intervention lors de leur AG.

Enfin, depuis l'été 2017 et le vote de l'extension d'une aide existante dite « aide au paquetage » pour les réservistes, affecté à Mont de Marsan, ville où sur un autre site sont organisés les FORT ou PMG, je n'oublie jamais de faire découvrir notre CNG à cette population.

Quelles sont les expériences que vous avez vécues comme délégué à la Caisse Nationale du Gendarme ?

Malgré les « seuls » 7 ans d'engagement au sein de la CNG, les expériences sont nombreuses et toujours riches.

J'en retiens quelques-unes : les célébrations de nos centenaires qui sont toujours des moments intenses en émotion, mais aussi, qui laissent plein d'espoir aux générations plus jeunes, car en augmentation chaque année ; les assemblées générales, comme celle de 2015 ou le rapprochement avec la fondation maison de la gendarmerie a été retenu et a donné lieu à la création « d'entraide gendarmerie » ; la participation au groupe de travail sur une étude prospective ; représenter la CNG lors du décès en service d'un personnel actif.

Quelles sont vos attentes aujourd'hui de la Caisse Nationale du Gendarme ?

La Caisse Nationale du Gendarme doit savoir se réinventer, sans perdre son caractère original et l'esprit du capitaine Paoli son fondateur. Elle doit, plus que jamais, être à l'écoute de ses adhérents et donc disposer d'un réseau d'élus investis, de référents école actifs, pour la faire rayonner au sein de notre institution, mais également la faire évoluer en fonction des besoins.

Que souhaitez-vous à la Caisse Nationale du Gendarme ? Quel avenir ?

Je suis confiant dans notre Caisse Nationale du Gendarme.

Désireux de poursuivre l'œuvre du capitaine Paoli, après avoir été représentant, délégué et président de commission régionale, j'ai d'ailleurs fait acte de candidature pour devenir administrateur et écrire les pages suivantes de notre mutuelle avec les administrateurs en place.

Le monde mutualiste est en constante mutation, il faut être vigilant. Mais j'ai confiance dans l'expérience des uns et des autres et l'investissement de tous pour traverser les décennies à venir.



Lancement de la campagne « Entraide info » en octobre 2017 à la caserne Battesti à Bordeaux avec le général Michel, commandant la région Nouvelle Aquitaine, et le vice-président de la commission Laurent Guery.

Droits fonds privés, collection Dumez.